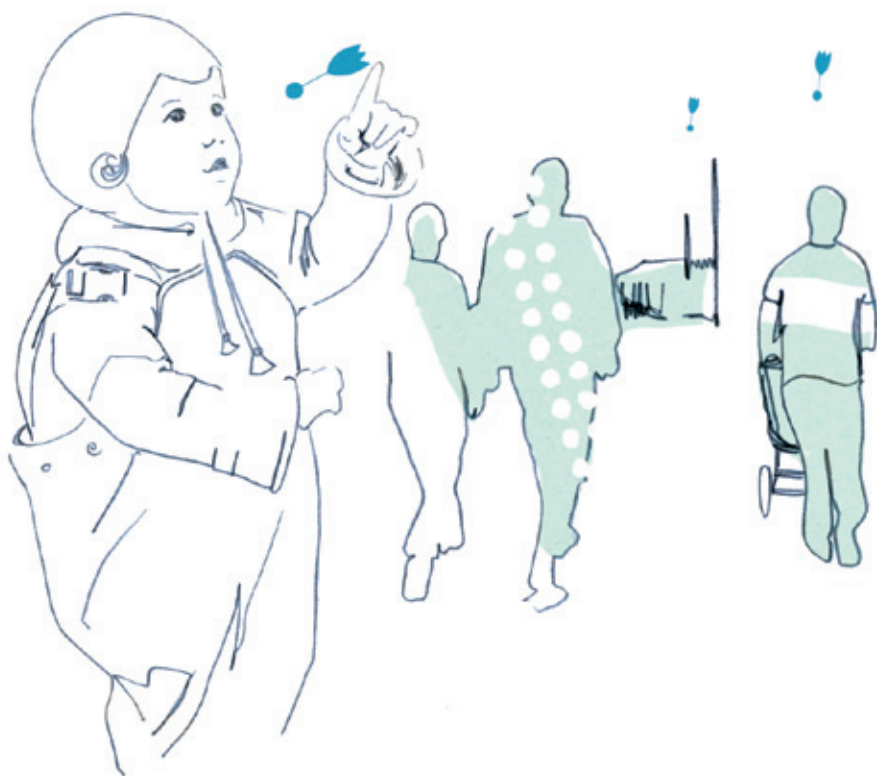


La ville fait école







Barbara Eberhard

Conseillère municipale, St-Gall
Direction école et sport

Pour les enfants d'aujourd'hui - pour la société de demain

Les villes sont les sismographes des évolutions de la société. Ce sont en premier lieu les villes, lieux de concentration de l'habitat et du travail, qui sont marquées par de telles évolutions. Si ces évolutions s'inscrivent dans la durée, elles se manifestent de manière plus forte et parfois plus virulente dans les villes que dans les régions rurales, et ont une influence considérable sur l'agenda politique. Les villes sont dans l'obligation de trouver des réponses aux questions soulevées par ces développements sociétaux et des mesures aux conséquences qu'ils engendrent et, en règle générale, d'en assurer le financement, sachant que la législation au niveau cantonal voire fédéral réagit à ces phénomènes avec un certain retard.

En ce sens, les villes font souvent un travail de pionniers dans la gestion des phénomènes de société. Elles pénètrent en terre inconnue, ce qui génère à la fois des opportunités et des risques pour la communauté. Il semble dès lors logique que les villes réunies au sein de l'initiative des villes pour la formation analysent en commun les effets des développements sociétaux dans le domaine de la formation, nomment les champs d'action stratégiques à cet égard et définissent les objectifs et les mesures à prendre. Ceci aussi bien dans le sens d'une instruction sur la manière d'agir que d'une politique de formation commune globale des villes suisses.

J'espère que cette prise de position de l'initiative des villes pour la formation bénéficiera d'un accueil favorable, tant sur le plan politique que sur le plan opérationnel.

Initiative des villes pour la formation

Barbara Eberhard, présidente

La transformation de la société...

... est une réalité.

Le nombre de places de travail dans le secteur tertiaire augmente. L'industrie vit une spécialisation croissante. Un nombre toujours plus grand de métiers exigent un diplôme d'études supérieures. Tout ceci a une conséquence directe : pour survivre dans le monde du travail, il faut être de plus en plus qualifié.

Avec l'introduction de la libre circulation des personnes, le niveau de qualification des immigrants a augmenté. Dans les années 1990, 60% d'entre eux ne bénéficiaient pas d'une formation professionnelle terminée. Aujourd'hui en revanche, 60% d'entre eux possèdent un diplôme d'études supérieures (rapport sur l'éducation en Suisse 2010). Néanmoins, le niveau de formation d'une partie importante des étrangers exerçant une activité professionnelle reste bas (rapport social statistique suisse 2011).

Pour les personnes n'ayant effectué que la scolarité obligatoire, sans formation supplémentaire, la situation sur le marché du travail devient de plus en plus difficile.

Au-delà de la transformation des structures économiques, la société elle-même est en mutation. En lieu et place de la cellule familiale classique, on rencontre de nombreuses formes de vie en commun. Un enfant sur sept vit dans une famille monoparentale. Ces enfants ainsi que ceux issus de familles nombreuses sont particulièrement touchés par la pauvreté.

Le changement sociétal et économique est visible et palpable à l'école. Celle-ci est le seul lieu où les enfants et les jeunes de toutes les couches sociales et de toutes les cultures se rencontrent. C'est un défi que l'école doit relever.

Les villes sont d'importants pionniers en matière de politique de formation

Ecole n'est pas égal à école : la situation particulière des villes

Les villes sont plus rapidement et plus directement touchées par les mutations de la société. C'est pourquoi elles sont forcées d'assumer un rôle de pionnier dans le domaine de la formation. A cet égard, il apparaît que, pour les villes, cette mutation de la société est à la fois un défi et une chance.

La chance

Des systèmes différenciés pour une gestion constructive de la diversité et du travail dans les écoles sont établis et sont perfectionnés en permanence. L'hétérogénéité vécue dans la société urbaine est aujourd'hui considérée comme une chance pour pouvoir subsister dans un monde mobile interconnecté. Grâce à des offres de soutien multiples, les enfants et leurs personnes de référence sont soutenus individuellement dans toutes les situations de vie. Les villes disposent par ailleurs d'une offre culturelle et sportive complète. Leur rayonnement incite à se pencher sur les thèmes actuels et à réaliser des performances hors du commun.

Le défi

L'école d'aujourd'hui fait toujours école pour demain. Les villes doivent optimiser leur situation scolaire en permanence. Il serait utile pour l'avenir que les villes puissent nourrir le débat politique en matière de formation en y apportant leurs expériences. Pour ce faire, elles doivent toutefois obtenir un statut politique en matière de formation correspondant. Des possibilités de collaboration à caractère obligatoire au plan national, intercantonal et cantonal ainsi que davantage de marge de manœuvre dans les villes elles-mêmes sont nécessaires.

Le bilan

Les villes ont relevé les défis de la politique de formation. Mais il faut également constater qu'à ce jour les conditions et les besoins des villes sont insuffisamment pris en compte. En effet, les lois cantonales sur l'école obligatoire sont valables pour toutes les communes, de la plus petite à la plus grande. C'est sur ce plan qu'il faut agir.

Des chances pour tous

Les élèves expérimentent l'égalité des chances

La Suisse possède une industrie et un secteur des services très développés. Au vu de cette situation, nous ne pouvons pas nous permettre de faire dépendre le succès de la formation principalement de la langue, de l'origine et/ou du milieu socio-économique des enfants. Tous les enfants, indépendamment de leur origine, doivent pouvoir se développer selon leurs capacités et leurs aptitudes. Ils doivent par la suite prendre leurs responsabilités, pour eux-mêmes et envers la société.

Mesures

- Un encouragement précoce est à développer systématiquement, les compétences langagières et sociales étant la clé d'un cursus scolaire positif.

- Les parents sont renforcés dans leur compétence d'éducation, mais on exige également qu'ils assument leur responsabilité dans l'éducation et la formation de leurs enfants.

- Un enseignement dispensé à des élèves de différentes classes d'âge, comme au cycle élémentaire, est l'expression d'une gestion constructive de la diversité. Il augmente l'égalité des chances et doit donc être encouragé en conséquence.

- Il faut éviter les passages précoces vers des filières distinctes. Ils stigmatisent et défavorisent les élèves concernés.

- La collaboration interdisciplinaire à l'école avec le travail social scolaire, la psychologie scolaire, les services de santé scolaires et les offres d'accueil parascolaire doit être développée de manière utile.

- La collaboration interdisciplinaire de l'école avec le secteur social et médical ainsi que celui de la justice doit être réglementée de manière contraignante. Elle est la condition qui permet, en cas de besoin, de trouver rapidement des solutions en faveur de l'enfant.

- Les prestations fournies par les écoles doivent être saisies de manière systématique.

- Un monitoring complet est indispensable au développement de la qualité.

- Nous sommes favorables au développement d'un bulletin scolaire avec une grille de compétences. La représentation transparente de la capacité et de l'engagement des élèves est une condition importante pour la réussite des passages, en particulier du secondaire I au secondaire II.

- Dans l'intérêt des personnes à la recherche d'une place d'apprentissage, l'école et l'économie doivent intensifier leur collaboration.

< **Rechercher des chances.**
Reconnaître les chances.
Viser l'égalité des chances. >

Lieux d'apprentissage et de vie

L'école doit être vue comme un lieu d'apprentissage et de vie

Pour le développement des enfants, l'école est bien plus qu'un lieu où l'on transmet des connaissances et où l'on apprend. Les enfants et les jeunes doivent pouvoir voir l'école comme un espace de vie. Idéalement, l'enseignement et l'accueil ont lieu «sous le même toit». L'accueil complet de jour est une chance pour un développement et un encouragement global.

Les formes de vie urbaines requièrent une offre d'accueil bien étoffée et stimulante. C'est une condition importante pour permettre de concilier famille et travail. On met ainsi en place les conditions nécessaires pour attirer des salariés qualifiés dans les villes. Une offre d'accueil professionnelle constitue pour les villes un avantage concurrentiel et un facteur important pour des espaces économiques florissants.

Mesures

- Tous les élèves doivent avoir accès à un accueil parascolaire géré de manière professionnelle et conforme aux besoins. L'école et l'accueil ont un concept commun pour un encouragement et un accompagnement complet des enfants.

- Outre l'accueil parascolaire, il existe dans les villes des offres pour l'accueil durant les périodes de vacances.

- L'utilisation de l'accueil parascolaire et de l'accueil de vacances est facultative et payante. Les contributions des personnes investies du droit d'éducation s'orientent selon leur capacité financière.

< **Comprendre la vie et l'apprentissage comme une unité.** >

Professionalisme et efficacité

L'école doit être menée de manière efficace et professionnelle

Des directions d'école ont été mises en place dans toutes les écoles. L'organisation supérieure des écoles se calque toutefois largement sur de vieux schémas et habitudes découlant des conditions politiques du 19e siècle.

Les structures parallèles, avec un exécutif et des autorités scolaires, compliquent les déroulements et le développement de l'école. Dans l'organisation scolaire actuelle, les responsabilités politiques, opérationnelles et stratégiques ne sont pas toujours attribuées correctement. Il en résulte de la confusion, les énergies sont entravées et le développement prétérité.

Mesures

- L'école est subordonnée à l'exécutif. Les tâches, compétences et responsabilités sont clairement réglementées.

- Les directions d'école disposent d'une formation de dirigeant approfondie et se perfectionnent en permanence. Leur taux d'engagement doit leur permettre d'assumer leur fonction dirigeante comme tâche principale.

- Tous les enseignants sont astreints à des heures de présence définies par la direction de l'école durant les périodes où ils n'enseignent pas. Ils peuvent ainsi assumer leur coresponsabilité dans le développement de l'école.

< Exiger des performances au travers d'organisations performantes. >

Rencontre et identification

L'école est un lieu de rencontre et d'identification dans le quartier

La vie en ville s'organise principalement autour des quartiers. L'école est un élément fédérateur dans le quartier. Elle peut devenir ainsi un lieu d'identification décisif pour les jeunes et les anciens. De plus, elle permet un échange entre tous les groupements de population.

La formation obtient de meilleurs résultats lorsqu'elle est conçue et encadrée en commun par tous les intervenants. L'école en tant que lieu de rencontre et d'identification dans le quartier crée une bonne base pour une collaboration renforcée entre les personnes investies du droit d'éducation et l'école.

Mesures

- La planification des installations scolaires doit être comprise comme un élément essentiel du développement du quartier et être partie intégrante du développement urbain. - Les espaces extérieurs des écoles et jardins d'enfants sont accessibles à tous. L'activité scolaire reste toujours prioritaire. Les locaux intérieurs doivent également être utilisés pour des objectifs spécifiques au quartier.

- Les offres de formation et de participation des parents dans les quartiers doivent être établies. Les parents et l'école se voient comme des partenaires avec des droits et des obligations définis. Il s'agit de développer de nouvelles formes d'ouverture de l'école vers les parents.

- L'école met à profit les expériences et les possibilités de la génération plus ancienne.

**< Se rencontrer. Permettre les rencontres.
Créer des lieux de rencontre. >**

Défi et chance

Tous les participants considèrent la société urbaine comme un défi et comme une chance

La diversité culturelle et sociale vivante est un trait constitutif de la population urbaine. Pour l'école, ceci est à la fois un défi et une chance. La gestion constructive de la diversité est un facteur de succès. La collaboration avec les parents est empreinte de respect et d'obligance mutuels. Il s'agit de créer ensemble des conditions permettant de susciter et de préserver chez les enfants et les jeunes l'envie d'apprendre tout au long de leur vie.

Mesures

– Les enseignants bénéficient d'une compétence pédagogique solide et étendue. Celle-ci comprend aussi le savoir et les capacités liés à la pédagogie spécialisée. La compétence professionnelle est une condition nécessaire pour remplir le mandat de manière efficace. Les modules correspondants de formation et de formation continue doivent être mis à disposition de toutes les personnes impliquées.

– Les enseignants doivent être en mesure d'utiliser l'offre d'aide professionnelle diversifiée des villes de manière ciblée et pouvoir être considérés comme des partenaires sur les questions d'éducation.

– Les exigences spécifiques des villes doivent être intégrées dans le mandat professionnel des personnes employées par l'école. On attend en particulier des compétences étendues dans la gestion de différentes cultures et valeurs.

– Les villes s'engagent à offrir de bonnes conditions de travail à leurs enseignants.

– Les villes mettent à disposition des enseignants une palette variée d'offres culturelles et sportives pour l'enseignement.

< Une école avec un potentiel. Une école avec des innovations. Une école avec un potentiel d'innovation. >

Discussions de politique de formation

L'initiative des villes pour la formation alimente activement la discussion en matière de politique de formation de ses expériences, connaissances et besoins

Les villes disposent d'une riche expérience en matière de politique de formation. Elles savent comment organiser l'école conformément à leurs besoins spécifiques et elles ont connaissance des facteurs à même de conduire au succès. Cependant, les villes sont trop peu acceptées et reconnues en tant que pionnières des questions de formation, et leur potentiel n'est encore que faiblement utilisé.

Le principe de prescriptions légales identiques pour toutes les communes d'un canton, indépendamment de leur taille, complique le développement des écoles en ville. Les villes ont besoin d'une marge de manœuvre légale plus importante. Elle seule permettra aux villes de poursuivre le développement des écoles en fonction de leurs besoins. Les besoins des villes doivent être plus amplement pris en compte à tous les niveaux et dans toutes les commissions.

Mesures

- L'initiative des villes pour la formation entretient des échanges institutionnalisés intenses avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Elle est représentée lors de séances plénières et dans des commissions de spécialistes.

- L'initiative des villes pour la formation est également représentée dans les conférences régionales des directeurs de l'instruction publique.

- Les villes entretiennent des échanges réguliers à caractère obligatoire avec les directions cantonales de la formation et de l'instruction publique.

- Les villes se voient attribuer une marge de manœuvre particulière dans les lois sur l'école obligatoire.

- L'initiative des villes pour la formation et les villes entretiennent des échanges permanents avec les hautes écoles pédagogiques afin de concevoir des modules de formation et de formation continue sur mesure.

- L'initiative des villes pour la formation et les villes entretiennent des contacts avec l'économie, la culture et la science avec pour objectif la coopération et la réflexion.

< Accepter les défis. Transmettre les expériences. >



Impressum

Editeur

Initiative des villes pour la formation
c/o Direktion Schule und Sport
der Stadt St.Gallen,
case postale, 9004 St-Gall

Concept et rapports

Christian Crottogini, St-Gall
Irene Hänsenberger, Berne
Urs Purtschert, Lucerne
Irène Schori, Soleure
Peter Walther, Bienne
Reto Zubler, Winterthour

Conception

YJ00 Communications AG, St-Gall

Illustration

LULU*, www.plasticpirate.com

